

1939 – « PUPILLES DE LA NATION – HOMEGA » - 2009



Argençon – 26400 Grane

www.pupilles-homega.org

Association Nationale de défense des intérêts de tous les « Pupilles de la Nation 39/45 »

Le Président

Grane le 26 Mars 2009

Monsieur le Secrétaire d'Etat
Ministère des Anciens Combattants
37 rue de Bellechasse
75700 Paris 07 SP

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Le 17 Mars 2009, nous vous avons fait part, officieusement, de notre volonté de ne pas participer à la Commission installée par vous au cours de l'officialisation du « rapport Audouin » du nom de son concepteur mandaté (Jean Yves Audoin).

Dans ledit rapport, une cinquantaine de points de divergence apparaissent,

- vis à vis de notre proposition initiale (qui, apparemment, n'a pas été étudiée comme elle aurait dû l'être, les imprécisions démontrent à l'évidence ce que nous vous signalons, ici),
- et de la notion d'Egalité qui est la nôtre, comme elle fut apparemment celle de nos parents « Morts pour la France ».

Mais le point qui nous frappe le plus et qui à lui seul suffirait à justifier notre position arrêtée, est le « déni du principe même du maquis » à savoir :

la création d'une nouvelle catégorie (parmi les 3 nouvelles, ce qui porte à 13 le nombre de catégories oubliées) de « Pupilles de la Nation de 39/45 » dont la raison d'être est d'exclure

*d'office les « enfants de maquisards, morts au maquis, éventuellement les armes à la main – pour reprendre une formule chère à J.Y Audouin - **alors qu'ils avaient la possibilité d'échapper à la mort au cours du combat et qu'ils n'ont pas exploité cette possibilité !**»*

(par correction nous nous devons de dire que ces mots sont la traduction sous une autre forme, directement compréhensible, des restrictions annoncées et présentées dans le rapport en ce qui concerne le maquis, page 29 et autres).

En ce temps là, les seuls moyens d'échapper à la mort, au cours de combats, dans le maquis, étaient :

- ne pas appartenir au maquis et faire comme les 40 millions de collaborateurs (dixit Amouroux).
- désertier le combat en cours d'engagement.
- dénoncer son propre maquis pour avoir la vie sauve (comme aujourd'hui Eric Besson – lui même « Pupille de la Nation » - invite à dénoncer ceux qui aident, par simple, « humanité » les « sans-papiers », comme en 39/45, certains, au risque de leur vie, aidaient des enfants juifs, bénéficiaires pour certains du décret de 2000).
- la bonne fortune des combats et des armes qui permettait d'en sortir indemne ou presque.

... /

Pour cette raison et bien d'autres, dont :

- la restriction du nombre de dossiers qui seront reconnus au titre de la souffrance (nombre qui est par trop dérisoire au regard des 120 000 dossiers de « Pupilles de la Nation de 39/45 »^[1] et dont le règlement était capable, à moindre frais, de supprimer l'injustice créée depuis 2000 et renforcée en 2004)
- la valeur et montant de reconnaissance moindres (différence avec 2000 et 2004)
- selon les revenus (différence avec 2000 et 2004)

Nous ne pouvons accepter et encore moins cautionner une quelconque Egalité inégale.

Nous savions, avant le réunion du 17 Mars 2009, que seule serait retenue la promesse électorale 2007^[2] et nous escomptions une quarantaine de milliers de dossiers sur les 100 à 120 000 de 39/45, mais quelle n'a pas été notre surprise de constater les réalités aussi minimalistes du projet exposé.

C'est pourquoi, nous vous confirmons notre position signalée, à savoir que :

- nous ne participerons pas à la Commission
- et que nous récusons, après lecture attentive, les conclusions du « rapport Audouin » « finalisé ».

Nous vous demandons de bien vouloir signaler notre position officielle et insérer cette lettre dans les conclusions finales de cette commission, signalant ainsi la non-participation volontaire de « Pupilles de la Nation – Omega » qui refuse de se faire complice d'une troisième discrimination entre « Pupilles de la Nation de 39/45 »

De plus nous n'avons pas à donner notre avis sur la validité ou non de la commission.

Nous sommes trop peu de choses pour interdire une quelconque commission voulue par le Pouvoir.

Par contre nous pouvons et disons qu'à nos yeux cette commission est déshonorante pour nos parents « Morts pour la France » et pour nous qui avons été sacrifiés par leur mort, en même temps.

Malgré notre tristesse de voir ainsi la valeur de la « Mort pour la France » de nos parents, aussi dévalorisée et saccagée, nous vous redisons, Monsieur le Secrétaire d'Etat, notre respect

Kelly-Eric Guillon

« Pupille de la Nation de 39/45 »

PJ : « la promesse » (que nous avons déjà récusée en son temps)

le texte lu publiquement le 17 Mars 2009 en vos locaux

[¹] dont nous préconisons, depuis 2004, la reconnaissance égalitaire (même avec une égalité non plus stricto sensu, mais

dans le temps pour un coût de 330 millions d'euros la 1^{ère} année.... et dégressif, par la suite, en nombre de dossiers et rentes annuelles jusqu'à l'extinction des derniers bénéficiaires vers 2055)

[²] dont copie ci-jointe